

Demande

légalisation de signature



Renseignements :

Hôtel de Ville - Tél. : 04 94 17 67 32

Mairie annexe de la Tour de Mare - Tél. : 04 94 51 91 79

Mairie annexe de la Gabelle - Tél. : 04 94 51 76 15

Mairie annexe de Saint-Aygulf - Tél. : 04 94 52 60 40

Mairie annexe de Saint-Jean de Cannes - Tél. : 04 94 40 38 44



Délais ?



Coût ?



Où faire la demande ?

- A l'Hôtel de Ville de Fréjus ou en mairies annexes (cf. adresses ci-après)

- Pour la prise de RDV : <https://www.ville-frejus.fr>, "Portail Usagers", "Etat Civil/Affaires Générales", "Prendre RDV en ligne/Affaires Générales".

- Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer un garde habilité sera envoyé au domicile sur rendez-vous.



Quelles pièces fournir ?

- Une pièce d'identité avec photo et signature
- Dans le cas d'une résidence secondaire : un justificatif de domicile récent.
- Le document d'origine et sa traduction si en langue étrangère, avec cachet et signature du traducteur, étant précisé que le traducteur assermenté auprès d'une cour d'appel française ou par un consulat français à l'étranger doit venir légaliser sa signature en personne à la mairie de son domicile muni de sa carte professionnelle.



Informations complémentaires

- **ATTENTION** : Légalisation à destination d'un pays étranger sous l'accords passés entre le pays concerné

- **Horaires Hôtel de Ville** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h sur RDV.

- **Mairie annexe de la Tour de Mare sur RDV :**
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h - Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Le samedi de 8h30 à 12h.

- **Mairie annexe de la Gabelle** : le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h.

- **Mairie annexe de Saint-Aygulf** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

- **Mairie annexe de Saint-Jean de Cannes :**
Le lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.
Le mercredi de 14h à 17h. Un samedi par mois de
8h30 à 12h.



Hôtel de Ville

Ainsi que dans les mairies annexes suivantes :

- La Tour de Mare :
65, allée du Serpolet
- La Gabelle : Immeuble "Le Brisbane"
1668, av. du M^{al} de Lattre de Tassigny
- Saint-Aygulf :
54, av. Lucien Bœuf
- Saint-Jean de Cannes :
Salle polyvalente - Rue du Marsaou